



Négociations salariales 2016 dans le machinisme agricole

La parodie annuelle de négociation des minima conventionnels s'est tenue le 16 février lors d'une réunion paritaire au SEDIMA.

Cette négociation concerne plus de 80 000 salariés de la branche en France.

Dans la ligné des années précédentes, ce sera encore une année catastrophique pour les minis garantis des salariés de la branche.

2013, il n'y a pas eu de revalorisation des minis. En 2014, un rattrapage de 0.75% pour 2013 et 0.75% d'augmentation pour 2014. Pour 2015, il y a eu 0.80%, et en 2016 0.60%, aberrant !

Pour 2016, il s'agit encore une fois, d'une augmentation des salaires minima, sans une construction d'augmentation de la grille réfléchi, en cohérence avec le besoin des salariés. Ils sont encore les oubliés des profits générés par les entreprises de la branche. La reconnaissance de leurs compétences et savoir-faire, au travers des revalorisations salariales significatives, ne sera pas encore pour cette année.

Le coefficient A10 a augmenté de 0.10% en 2015, là on est à 0.075% !! Avec 1.10€ brut mensuel d'augmentation, les salariés à ce coefficient, vont sentir la nette différence sur leur fiche de paie !!

Avec 0.60% d'augmentation sur l'ensemble des coefficients, les marges des entreprises de la branche ne risquent pas de s'effondrer. On peut largement imaginer la stupeur des salariés, lorsqu'ils vont découvrir leur fiche de paie fin mars.

La FTM-CGT ne signera pas cet avenant sur les minis 2016, qui ne respecte pas les salariés de la branche.

Nous demandons, la réouverture de ces négociations 2016, pour de véritables augmentations des minis de la branche.

Les salariés demandent d'avoir une vraie reconnaissance de leurs compétences et savoir-faire par des augmentations de salaires digne de ce nom, et non pas recevoir l'aumône.

Montreuil, le 11 mars 2016